



Munich Personal RePEc Archive

# **Anatomie de la Corruption en République Démocratique du Congo**

Kodila Tedika, Oasis

Université de Kinshasa, Institute of African Economics

4 January 2013

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/43463/>

MPRA Paper No. 43463, posted 07 Jan 2013 14:19 UTC

# ANATOMIE DE LA CORRUPTION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Oasis KODILA-TEDIKA<sup>1</sup>

Département d'Economie  
Université de Kinshasa, B.P. 832 KIN XI,  
Kinshasa, République Démocratique du Congo.  
Institute of African Economics  
oasiskodila@yahoo.fr

## Résumé

Cet article a pour objectif de décortiquer la nature de la corruption en République démocratique du Congo. Il démontre, avec arguments, d'une part la réputation méritée d'un pays fortement corrompu, que l'on lit régulièrement dans les différents classements sur la corruption et d'autre part affirme la complexité et la profondeur de cette corruption. Ce qui fonde le côté systémique de la corruption dans ce pays.

**Mots-clés** : corruption, systémique, République démocratique du Congo.

## Anatomy of corruption Democratic Republic of Congo.

### Abstract

This article analysis a nature of corruption in Democratic Republic of Congo. It shows, with arguments, on the one hand the deserved reputation for a highly corrupt country, that one reads regularly in different collations on corruption and says to the complexity and depth of the corruption. The basis of the systemic side of corruption in this country.

**Keywords**: corruption, systemic, Democratic Republic of Congo.

## 1. Introduction

La République démocratique du Congo (RDC) est un très mauvais élève en termes de corruption. Pour s'en convaincre, il suffit de recourir aux différents indices de la corruption, compilés par différentes agences internationales. Dans le palmarès de *Transparency International* pour l'année 2011, ce pays affiche un score peu honorable: 168<sup>e</sup> place dans l'indice de corruption sur 183 pays classés, avec une note de 2 sur 10.

En RDC, la corruption est intimement liée à la vie quotidienne, au point de devenir banale. Dans ce registre, la RDC se singularise par le type d'argument avancé, notamment la

---

<sup>1</sup> Mes sincères remerciements à Remy K. Katshingu, Emmanuel Martin et aux référés pour les observations. Je reste toutefois responsable de toute erreur et imperfection pouvant subsister dans ce document. Je suis également redevable à l'éditeur Irène Salvvert.

corruption permet de se positionner dans la sphère sociale. Cette banalisation est également repérable dans les instances supérieures du pays. Avec brio, cette excentricité congolaise justifie sans nul doute son piètre positionnement dans les différents classements sur la corruption.

Du reste, dans ce texte, l'objectif poursuivi est d'étudier la nature de la corruption en RDC. Fournir des preuves de cette singularité ou expliquer par des faits pourquoi un pays comme la RDC constitue un mauvais élève est notre préoccupation. Faits et chiffres nous permettront de prouver que la corruption est de toute évidence systémique<sup>2</sup>.

Cet article<sup>3</sup> procède comme suit. Il s'ouvre par un survol rapide des notations relatives au niveau de la corruption de la RDC, attribuées par les agences internationales. Dans la deuxième section, à partir d'une sémiologie de la corruption en RDC, la largesse du vocabulaire corruptif congolais est mise en évidence. Ce qui permet d'aller au-delà des chiffres avancés dans la section précédente afin de s'assurer du niveau de la corruption. La troisième section, quant à elle, est consacrée à définir l'ampleur de la corruption. En réalité, dans cette section, il s'agit de prouver que la corruption sévit dans tous les pans de la société congolaise. La dernière section tire la conclusion.

---

<sup>2</sup> « La corruption est dite systémique, lorsque sa fréquence est telle qu'elle constitue la régie plutôt que l'exception. On associe parfois, et à juste titre, à la corruption systémique, l'idée de culture de la corruption. Lorsqu'il s'agit de corruption systémique sectorielle, on parlera alors de sous-culture de la corruption. Recourir à la notion d'institution permet d'introduire une autre dimension, celle de structure et d'organisation. On doit à cet égard opposer la corruption individuelle qui peut être systémique dans le cas de la petite corruption et la corruption organisée au travers de réseaux de corruption. On doit aussi opposer la corruption régulée et la corruption dérégulée (ou anomique). La corruption institutionnalisée est non seulement systémique mais organisée et régulée. Mais la corruption organisée n'est pas nécessairement systémique. La corruption institutionnalisée peut devenir anomique, tout en restant systémique, lorsqu'elle est dérégulée. Elle n'est plus alors véritablement institutionnalisée. Dans ce cas, l'incertitude règne : le contrat de corruption n'est plus garanti, il n'y a plus un prix fixe de marche, le montant des pots-de-vin explose. On peut alors parler d'une crise de la corruption... Le risque d'apparition de scandales augmente, l'image des corrompus et des corrupteurs risque d'être éclaboussée. » (Médard, pp. 697-698)

<sup>3</sup> Elle est basée notamment sur l'observation participante.

## 2. Constat sur les notations internationales

Actuellement, une multitude d'indicateurs, quoi que discutés<sup>4</sup>, mesurant la corruption ou la perception de celle-ci sont disponibles. Ils ont notamment l'avantage d'être régulièrement disponible et indicatif. Le tableau 1 ci-après reprend quelques uns pour illustrer la situation de la RDC, mieux son positionnement. Les notes reprises dans ce tableau ne concernent que l'année 2010.

**Tableau 1. Profondeur de la corruption en RDC**

	IPC	ATCPS	CGPO	ATCRA	PAO
RDC	2,5	39,3	0	2,5	3
Afrique centrale		43,6	14,3	2,7	3
Rang/Fin période	46/53	40/53	44/53	39/51	32/42

Source : Auteur, à partir des bases de données de Transparency International et de la Fondation Mo Ibrahim

La première colonne reprend les éléments suivants : le pays et la ligne de Rang/Fin période présente le positionnement de la RDC par rapport aux autres pays africains classés à la fin de la période considérée. La ligne du milieu reprend les éléments relatifs à l'Afrique centrale.

La deuxième colonne reprend l'indice de perception de la corruption (ICP) de *Transparency international*. La note va de 0 à 10. La note la plus élevée correspond à une corruption minimale. L'ICP est une agrégation des perceptions (des analystes du risque mais aussi par des chefs d'entreprise, des ménages et des ONG) de différents degrés de corruption. Ce qui permet de mettre dans la même moult la grande et la petite corruption. ATCPS est le sigle d'*Accountability, Transparency and Corruption in Public Sector*. Variant entre 1 et 6, cet indice de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement capte le degré de transparence, de responsabilité et de corruption dans le secteur public. Une note de 6 indique que la corruption y est faible. La quatrième colonne est celle de *Corruption in Government and Public Officials* (CGPO). Cet indice d'*Economist Intelligence Unit* va de 0 à 100. Avoir une note de 100 signifie que les fonctionnaires publics évoluent dans un copinage, mêlé à une très forte corruption. L'avant dernière colonne reprend l'indice d'*International Fund for Agricultural Development, l'Accountability, Transparency and Corruption in Rural Areas* (ATCRA), qui évalue le degré de responsabilité, de décentralisation et de transparence des autorités et fonctionnaires publics à l'égard des pauvres du monde rural. Il varie de 1 à 6. Un

<sup>4</sup> Pour la critique de certains de ces indicateurs, voir Oman et Arndt (2010). Nous ne surestimons guère la précision de ces indicateurs composites dans cet article.

degré élevé (6) de ATCRA signifie qu'il y a moins de corruption dans ce secteur, plus d'information et de transparence, et la prise de décision se fait scrupuleusement. La dernière colonne reprend les notes de l'indice *Prosecution Abuse of Office* (PAO). Cet indicateur de *Bertelsmann Foundation* mesure les conséquences de la corruption politique, en termes de nuisance au respect des lois et donc la compromission de l'Etat de droit. Il varie de 1 à 10 ; la valeur maximale correspond à un niveau de corruption minimale.

Au reste, ce tableau descriptif est évident : la corruption est, tout compte fait, systématiquement très élevée en RDC. Quel que soit l'indicateur considéré, la RDC n'a que des faibles notes. Et comparé à l'Afrique centrale, elle ne semble pas faire mieux que sa sous-région, en dépit du fait que, dans cette région, la corruption sévit également. Toutefois, étant donné les marges d'erreur liées à chaque indice, l'on ne peut véritablement pas présumer une quelconque supériorité de l'Afrique centrale. Dès lors que la RDC est comparée aux autres pays africains de manière générale, elle se positionne essentiellement dans le quartile le plus faible.

### 3. Sémiologie de la corruption en RDC<sup>5</sup>

« Il apparaît que les pratiques corruptives sont justifiées et « euphémisées » par leur grande proximité ou interpénétration avec des pratiques sociales communes et « normales ». Les mots et les discours participent ainsi à une même entreprise de banalisation. », écrivent Blundo et Olivier de Sardan (2001a, p. 98).

En effet, la diversité des vocables désignant les pratiques corruptives constitue sans ambiguïté une information importante sur l'ampleur du phénomène, les messages véhiculés, ses conséquences, etc.

En RDC, cette sémiologie se distingue par des vocables précis<sup>6</sup>. A titre indicatif, on peut reprendre : coopération, *coop* (contraction de coopération), *madesu ya bana* (littéralement les haricots pour les enfants), *kolomba* (littéralement offrir), *solola bien* (littéralement parles bien), *shida*<sup>7</sup>, ancre, *mbongo ya rame* (littéralement l'argent pour les rames), *mbongo ya vin*

<sup>5</sup> L'étude la plus détaillée sur la discussion sémiologique de la corruption est l'article de Blundo et Olivier de Sardan (2001a). Il est utile à toute personne voulant maîtriser cette « approche ».

<sup>6</sup> Tous les concepts, sauf mention précise, sont en lingala, une des langues les plus utilisées en RDC.

<sup>7</sup> Néologisme n'ayant aucune signification dans la langue kinoise, si ce n'est celui de traduire l'esprit de coop ou la corruption.

(littéralement l'argent pour le vin), *mbongo ya makolo* (littéralement l'argent pour le pied), commission, enveloppe, motivation, transports, frais de suivi, unités, bière, *mike mike* (littéralement petit petit), perdiem, invisible, *nsisani*, café, invisibles, thé, aidez-nous à vous aider, *kambeketi*, *kanyaka* (littéralement argent), *dikoho*, avocat, *pakola mafuta* (littéralement huiler), *sukola mbebo* (littéralement laves les lèvres), *toso liate* (littéralement on ne mange pas), *ozo sanza te* (littéralement tu ne vomis pas), etc. Ces vocables constituent autant d'expressions désignant la corruption ou les pratiques corruptives en RDC.

Il est vrai qu'on est loin de l'exhaustivité ; la diversité de ces concepts est telle que l'on découvre régulièrement de nouveaux néologismes ou euphémismes liés à des pratiques corruptives, qui du reste peuvent varier d'une région en une autre<sup>8</sup>. Qui plus est, on ne peut se verser dans une telle créativité que parce que la pratique est courante, vécue... Par ailleurs, la sémantique de ces vocables est riche : quémandage (*toso liate*, *ozo sanza te*, café, perdiem, bière, café, etc.), sociabilité (*madesu ya bana*, *nsisani*, etc.), secret (invisibles, etc.), extorsion (*kolomba*, *solola bien*, etc.), transaction (*shida*, *coop*, etc.), manducation (*sukola mbebo*, café, thé, etc.).

Aussi, dans ces synonymes, on y trouve toujours, comme affirment les anthropologues Blundo et Olivier de Sardan, des affirmations ou vocables justificatifs et légitimants, qui sont révélateurs de l'insertion de la pratique corruptive. Ainsi, pour eux, « L'argumentaire justificatif « archétypique » englobe quelques « grands énoncés », dans lesquels la corruption relèverait tantôt de la récupération, tantôt des « bonnes manières », tantôt du privilège, tantôt de la pression sociale, tantôt de la redistribution, tantôt du mimétisme, tantôt du défi, tantôt de l'emprunt. Chacun de ces « grands énoncés » inclut diverses variantes. » (2001a, p. 100).

Pour raison d'espace, nous ne saurons guère faire un inventaire détaillé. On ne se limite qu'à fournir des indications :

**La corruption comme récupération** : Batamba Balembu (2007) fournit un exemple de ce qui se passe entre les polices de circulation (communément appelés roulages en RDC) et les taximen. Les premiers réclamant leur « dû » de manière régulière sur la route publique, sinon, estiment-ils, ils ne pourront pas vivre de l'injustice que l'Etat ou le gouvernement leur fait subir. Les conducteurs des taxis et taxis-bus se voient contraints de déposer à chaque poste de police de roulage une somme d'argent (équivalent à 0,5 à 1 USD). Ces « taxes non

---

<sup>8</sup> La reproduction faite dans cette section est fondée sur une panoplie de vocables courant dans les différentes régions du pays, sans céder à l'exhaustivité comme indiqué.

officielles » ou rackets sont connues communément par les appellations comme « *mbote ya roulage* »<sup>9</sup> ou « *mbote ya makasu* ».

**La corruption comme bonne manière :** « *madesu ya bana* »<sup>10</sup>, « *nsisani* », « thé », « café » constituent autant d'expressions qui peuvent se retrouver dans la registre de compassion, de savoir-vivre, de générosité, de courtoisie, de solidarité.

**La corruption comme privilège :** « *kolomba* », « *mike mike* », « *shida* », « commission », « *eza ya leta* » (littéralement c'est pour l'Etat) sont à loger dans cette catégorie. Il est courant par exemple d'attendre un policier ou un agent de l'ordre réclamer : « *balomba ye* » (qu'on lui donne quelque chose) ; estimant que c'est son droit car il détiendrait le dernier mot.

**La corruption comme pression sociale et redistribution :** « *toso liate* » (littéralement on ne mange pas), « *ozo sanza te* » (littéralement tu ne vomis pas), « *toso mona clair te* » (littéralement on ne voit pas clair) sont de cette nature là. Il est courant d'attendre quelqu'un faire usage de ces expressions à sa parenté ou son entourage pour dire que tu es censé nous pistonner, que cela soit légal ou non. La nomination d'un ami ou une parenté est perçue comme une bénédiction, parce qu'on s'attend à ce que le nommé se sert de son autorité, même abusivement, pourvu que son entourage se retrouve. Ou encore, que celui qui est nommé passe son temps à redistribuer son revenu régulièrement, de manière totalement gratuite.

**La corruption comme défi et mimétisme :** celui qui se livre à des pratiques corruptives serait un courageux et clairvoyant. Aussi, ne s'éloignerait-il pas de ce que font les autres. Le corrompu est vu comme le « modèle ». Le réticent est vite traité de « *yuma* », entendez stupide, non clairvoyant. Il est également passé à la critique : « *yonde mosantu* », (Attendez. tu te prends pour un saint !) « *Yonde mutu okobongisa mboko oyo* » (tu penses que c'est toi qui va arranger les choses).

**La corruption comme l'huile dans les rouages de la bureaucratie étatique :** « commission », « transports », « frais de suivi », « *pakola mafuta* », « *mike mike* »,

---

<sup>9</sup> Poignée de main au roulage en guise de salutation à l'occasion de laquelle le conducteur lui glisse quelques billets de monnaie. La deuxième expression signifie : poignée de main qui doit s'accompagner avec des billets de francs congolais afin d'acheter le makasu (un fruit moins cher).

<sup>10</sup> Traduit littéralement par les « haricots pour les enfants ». Nsisani, en kikongo, évoque une solidarité.

« perdiem », « motivation », « bière », « café », « thé », « aidez-nous à vous aider » sont autant d'expressions qui entrent dans cette enseigne de lubrifiant de la lenteur bureaucratique.

**La corruption comme monnayage des services ou prestations publics** : des expressions comme « enveloppe », « commission » traduisent également cette idée.

#### **4. Ampleur de la corruption**

En RDC, les pratiques corruptives sont normalisées et banalisées. Elles sont tellement devenues courantes qu'on serait surpris que l'on ne puisse pas les rencontrer ne serait-ce un seul jour. D'après le Comité épiscopal congolais, « tout peut s'acheter au Congo : une décision judiciaire, un titre universitaire, un diplôme scolaire, une carte d'identité, un permis de conduire, un passeport, une nomination politique, une promotion, un certificat de naissance, une attestation de bonne vie et mœurs,... » (Jacquemot, 2010).

Dans ce propos tenu lors de la 45<sup>ème</sup> réunion de l'Assemblée plénière de l'Episcopat congolais en 2009, on peut y voir toute la pratique corruptive en RDC dans sa profondeur comme dans sa sévérité. Un phénomène qui toucherait autant le politique que le petit citoyen. La grande corruption comme la petite corruption, en passant par la corruption discrète, sont donc présentes dans ce texte évocateur. En somme, **la petite corruption et la grande corruption, et même la corruption discrète, constituent un problème d'un même continuun.**

En effet, les trois formes de corruption sont liées entre elles. Il est fort compréhensible que des agents de l'État de rang peu élevé justifient leurs actes de corruption discrète par la mauvaise conduite de leurs supérieurs hiérarchiques impliqués dans la grande corruption. De même, en réduisant les ressources disponibles et en compromettant le contrôle des comportements et l'application des règles, la grande corruption incite les fonctionnaires subalternes à se comporter de façon opportuniste. D'autre part, l'absentéisme d'un enseignant peut être une résultante de la faible qualité de son environnement de travail due à la grande corruption ou à d'autres facteurs sur lesquels les enseignants ou les agents de la gestion de l'éducation n'ont aucun contrôle.

##### **4.1 La grande corruption**

La « grande corruption » est surtout la corruption administrative et politique, qui sévit aux plus hauts échelons de l'État. Plus généralement, cette corruption, souvent institutionnalisée, est le fait de hauts fonctionnaires détournant des ressources publiques ou pillant des

ressources naturelles à leur propre profit. La corruption politique porte sur l'accaparement du pouvoir de l'État et le financement des partis politiques. Cette définition n'englobe que la corruption publique (c'est-à-dire entre agents publics et individus ou entreprises), qui, du reste, est tapageuse : elle fait les grands titres des journaux et suscite la désapprobation du public à travers le monde (Olivier de Sardan, 1996).

Déjà à sa naissance, sous la colonisation, la corruption était réellement présente. Un grand nombre de travaux ont souligné l'étendue du phénomène à l'époque coloniale. Les conséquences et la pratique de l'imposition coloniale ont, en réalité, durablement affecté la corruption de la période postcoloniale.

L'histoire postcoloniale de ce pays est émaillée d'exemples anecdotiques patents. En effet, la corruption étatique atteint son acmé sous la deuxième république, dirigée par le feu président Mobutu. Elle gagna ses lettres de noblesse, dans la mesure où elle devint la règle absolue. De fait, elle fut acceptée et pratiquée par la « nomenklatura mobutusienne », qui contrôlait tout le pouvoir.

Alors que le pays s'engloutissait sous le poids de la dette dans les années 70 et 80, la richesse personnelle du feu président ne cessait de croître de manière exponentielle. Il profita notamment du boom des matières premières pour soudoyer ses alliés politiques dans le pays et à l'étranger, et pour renforcer l'emprise de son parti unique. Dans le cadre des faits anecdotiques, Easterly (2006) cite Theobald qui rapporte que la région minière de Kilo-moto dans son ensemble, vaste de 83 kilomètres carrés et riche de réserves d'or de cent tonnes a été mit à sac par le président Mobutu. Alors que sa fortune personnelle aurait déjà dépassé la barre de milliards en dollars américains. Il concédera aussi, selon la même source, à l'entreprise aérospatiale allemande OTRAG les droits sur un territoire situé au Sud-Est du pays de la taille de l'ancienne Allemagne de l'Ouest. Bref, « [...] il est parvenu à faire en transformant le patrimoine national en propriété personnelle et en établissant petit à petit un régime néo-patrimonial. Il était imité par les élites du pouvoir, qui, tout comme leur président, ne voyaient pas leur position au sein de l'Etat comme un devoir envers le pays mais comme une occasion de bâtir leur fortune personnelle et d'enrichir leurs proches. » (Kodi, 2008, p. 17).

Loin de disparaître avec la mort du président Mobutu, la corruption étatique perdure. En effet, son régime néo-patrimonial a continué à être la référence sociopolitique. Sous le président Kabila père, les « biens étaient pillés au su et au vu de tout le monde par les forces

d'occupation rwandaises, ougandaises et burundaises et par l'entourage même de Kabila qui confisquait toutes les propriétés qui lui plaisaient. Les activistes politiques et les aventuriers de la diaspora congolaise de l'Amérique du nord et de l'Europe occidentale, qui avaient rejoint Kabila, furent nommés à des positions élevées dans le gouvernement et autres institutions essentielles, malgré leur manque d'expérience ou de compétence. Ils apprirent très rapidement les ficelles pour tirer profit de leurs positions, tout comme les barons de Mobutu l'avaient fait avant eux...

L'économie de guerre, qui était établie dans tout le pays, permettait aux chefs de guerre et à leurs alliés étrangers de se procurer des revenus substantiels qui servaient à financer la guerre. Cette économie était dominée par des groupes armés qui collaboraient étroitement avec des sociétés locales et étrangères, des éléments criminels et des autorités politiques locales. Par conséquent, les vastes réseaux commerciaux ainsi établis se fondaient sur des stratégies prédatrices violentes visant à exploiter les ressources, fixer les prix et s'attaquer continuellement aux populations. Etant donné la situation instable et incertaine maintenue par une violence continue, les réseaux d'élites concentraient leurs activités sur des affaires qui requéraient peu d'investissements mais qui rapportaient des profits rapides. » (Kodi, 2008, p. 27-28).

Et les différents rapports (Nations Unies 2001a, b ; 2002 ; 2003) du Conseil de Sécurité du début des années 2000 et de Global Witness (2007, 2008) étayent ce discours, en fournissant des preuves d'une corruption à grande échelon au niveau supérieur de l'Etat, surtout dans le secteur minier.

La mort du président Kabila père n'a pas non plus changé la donne. Il est facile de présenter plusieurs exemples allant dans ce sens car des illustrations anecdotiques témoignant de cette situation sont légion. En effet, selon les résultats préliminaires de l'enquête de terrain de l'Observatoire du Code d'Ethique Professionnelle couvrant la période de la transition de 2002-2006, sur les 30 institutions publiques concernées par l'enquête, les plus corrompues étaient la Présidence et les quatre Vice-présidences (sous l'appellation de l'Espace présidentiel) suivies par le secteur judiciaire et par les services des douanes.

Kodi, à la page 31 du même document cité ci-dessus, explique mieux la situation : « Ces accords de partage<sup>11</sup> du pouvoir créaient de nouvelles opportunités pour les pratiques de la corruption et garantissaient l'impunité à tous les titulaires de postes aussi longtemps qu'ils

---

<sup>11</sup> Il s'agit des accords signés au début des années 2000 pour ramener la paix entre les différents belligérants.

maintenaient de bonnes relations de clientélisme avec leurs leaders. Le clientélisme politique était plus important que le mérite lors de la nomination des fonctionnaires. Avec les coffres de l'Etat grand ouverts et tous les contrôles neutralisés, le pillage des biens publics se poursuivait ouvertement et atteignit des hauteurs qui n'auraient pas pu être imaginées même dans les pires moments du régime kleptocratique de Mobutu. Les chefs de guerre transformés en politiciens non seulement se servaient eux-mêmes dans les coffres de l'Etat mais continuaient, en outre, à bénéficier de l'économie de guerre qu'ils avaient mise en place. Toutes sortes de mécanismes furent mises en place dans le seul but de ponctionner le maximum d'argent et de biens dans les entreprises d'Etat. »

Selon *International Crisis Group* (2006), 60 à 80% des recettes douanières auraient été détournées et près d'un quart du budget national n'a pas été correctement pris en compte pendant la période de transition. Un des rares audits publiés pour l'année 2008 indique que 1,8 milliards de dollars des deniers publics étaient détournés par des agences publiques et parapubliques (Chêne, 2010). Le secteur forestier est aussi rempli de faits illustratifs (Trefon, 2011) : Greenpeace (2007) rapporte que des fonctionnaires corrompus auraient signé 107 nouveaux contrats d'exploitation forestière couvrant 15 millions d'hectares, en dépit de nouvelles mesures contre la corruption à peine signée. 3 sur 21 millions d'hectares qui ont été accordés aux sociétés d'exploitation forestière l'ont été illégalement. 15 autres millions d'hectares ont été « échangés » en violation de la loi (Agence France-Presse, 2007).

D'après la dernière enquête de *Survey Enterprise* de la Banque mondiale, 80,54% d'entreprises ont dû faire des cadeaux pour obtenir un contrat public. Ce qui manifeste une pratique corruptive accentuée dans la bureaucratie ou auprès des haut-fonctionnaires congolais. C'est là notamment la preuve de l'existence de ce que l'on appelle communément au Congo les « commissions ».

Même après les élections de 2006 censées garantir la légitimité et donner plus de possibilité au pouvoir élu de réagir contre ce malaise de la société, la corruption a continué à se propager au vu de tout le monde. Le citoyen ordinaire n'est pas étonné lorsqu'on lui dit que tel ou tel autre politicien serait dans la corruption. Ce citoyen estime qu'il est normal dans le contexte actuel. Et ne se limitant pas à une telle analyse, il est même disposé à vous fournir des preuves que tels ou tels autres immobiliers ont été achetés illégalement par tel ou tel autre fraudeur de politicien vénal.

Pour beaucoup de congolais, de manière relativement semblable aux nigériens (Smith, 2007), les politiques de lutte anti-corruption d'après 2006, exprimées dans ce que les autorités ont nommé « Tolérance Zéro » ou « Tolérance Zéro Version 2 », ne sont que des mascarades, soulignant que des politiciens et leurs entourages clientélistes notoirement corrompus sont intouchables, à l'abri des poursuites. En plus, les initiatives anti-corruption ont été largement perçues comme politiquement ciblées, ne touchant que les plus faibles, avec très souvent un fond politique. À ceci s'ajoute la conviction largement partagée que les politiciens et leurs proches s'enrichissaient, comme leurs prédécesseurs. A ce sujet, la RDC ne serait pas très loin de ce qui s'est passé au Nigeria, par exemple.

Ces pratiques corruptives au niveau le plus élevé de l'Etat créent notamment ce que Jacquemot (2010) qualifie de « résistance à la □□bonne gouvernance□□ », pérennisant ainsi un équilibre bas. Le besoin de l'élite de toujours préserver ses rentes, soutenu par des interactions des forces politico-économiques et articulé autour des pratiques clientélistes et des contrats tacites entre les détenteurs du pouvoir réel, a institutionnalisé cette forme de corruption. Ce qui ne motive ni ne pousse à la volonté politique nécessaire pour lutter véritablement contre la corruption. On est donc en face d'un « équilibre politique » sous-optimal pour la société, entretenant la grande corruption, et par ricochet d'autres formes de corruption (la petite corruption et la corruption discrète).

## **4.2 Corruption au quotidien**

Par corruption au quotidien, il faut entendre la réunion de la « petite corruption » et la « corruption discrète » ; ces deux concepts étant expliqués ci-dessous. Le concept « quotidien » renvoie à la fréquence. Il s'agit donc des pratiques corruptives régulières, vécues de plus près par la population d'un pays, d'un territoire ou d'une communauté.

### **4.2.1 La petite corruption**

La petite corruption est celle vécue par le peuple. C'est celle qui fait des transactions monétaires de faibles montants. En RDC, la corruption est légitimée entre autres par le fait que chaque congolais qui s'y retrouve se sert d'elle comme moyen de protection face à des dysfonctionnements étatiques. Ainsi les pratiques corruptives se généralisent-elles et se banalisent-elles, augmentant encore les dysfonctionnements, les incertitudes quant à l'issue des démarches administratives, et l'offre de corruption. Si la corruption est partout, il faut, pour s'en protéger, la pratiquer à titre préventif (Blundo et Olivier de Sardan, 2001b, p. 36).

Tous les pans de la société congolaise sont donc ainsi affectés (ou infestés) par cette corruption. Nakamwambila Kiadimuyika et Kabanga Kazadi (2007) sont arrivés à la conclusion que le taux de participation à la corruption se trouverait dans l'intervalle de 35 à 55% chez les magistrats enquêtés, et de 93 à 100% chez les policiers-racketeurs et des taximen de leur enquête<sup>12</sup>. Chez les magistrats, la corruption se manifeste par un comportement complètement abject. Un exemple extravagant : pour extorquer une caution aux justiciables, certains magistrats opèrent des arrestations pour des faits mineurs ou lancent des mandants d'arrêts à la fin de la semaine, car les justiciables savent qu'arrêtés le vendredi, ils ne verront le magistrat que le lundi, pire le mardi. La liberté pendant quatre jours ne vaut-elle pas son pesant d'or. Plus grave, parfois magistrats et greffiers sont de mèche avec des avocats pour extorquer le justiciable. Ici, c'est l'avocat qui conditionne son client pour le disposer à donner au magistrat ce qu'il demandera (Batamba Balembu, 2007).

Dans le cadre de *Surveys Enterprise*<sup>13</sup>, les entreprises évoluant dans l'environnement congolais ont été conviées de raconter à la fois leur expérience en matière de petite corruption effective et leur perception de la corruption comme obstacle à leurs activités. Avec ces questions, on peut se faire une idée sur l'ampleur et la sévérité de la petite corruption. 4 entreprises sur 5 ont dû verser de l'argent de façon informelle à des fonctionnaires (pour faire avancer les choses). 66,25 % d'entreprises ont fait des cadeaux pour obtenir une licence d'exploitation. Lors de rencontres avec des fonctionnaires des impôts, 64,42 % d'entreprises ont recouru aux cadeaux.

Dans une étude sur le secteur informel dans les villes urbaines congolaises, Makabu Ma Nkenda, Mba, Merceron et Torelli (2007) trouvent qu'en cas d'un litige, le différend se règle par le paiement d'une amende dans plus de 36 % des cas. Le paiement d'un « cadeau », symptôme du phénomène de la corruption, représente le mode de règlement du conflit pour

---

<sup>12</sup> Ce racket n'est pas sans conséquence. Batamba Balembu (2007), dans une étude microéconomique, estime la perte résultant de la corruption de l'ordre de 8% des recettes journalières moyennes des conducteurs des taxis et taxi-bus. Ce qui représente plus de 60% du revenu moyen gagné par cette catégorie socioprofessionnelle. L'auteur explique aussi que la pratique corromptive est notamment à la base d'un déséquilibre sur le marché des transports en commun. Concrètement, 94% de ses enquêtés sont de cet avis. 47% des conducteurs recourent au contournement des itinéraires infestés par les policiers-racketeurs, 48% sectionnent carrément les trajets ordinaires en sous-trajets et 5% majorent les tarifs des transports. Conséquence : l'accès au service public est compliqué.

<sup>13</sup> World Development Indicators, 2010.

plus de 44 % des chefs d'Unités de Production Informelles interpellés par les agents de l'Etat. A Kinshasa, capitale de la RDC, près de 54 % des litiges sont réglés avec des cadeaux.

Dans la littérature *ad hoc*, cette forme de corruption s'explique par plusieurs variables. Certaines de ces variables ont été documentées dans le cadre congolais. Dans une étude microéconomique par exemple, Nakamwambila Kiadiamuyika et Kabanga Kazadi (2007) trouvent, par ailleurs, que 63,5% de ses enquêtés en moyenne ont déclaré l'impunité et le manque d'éthique professionnelle comme causes principales de la corruption. Ceux ayant déclaré la modicité des salaires comme cause principale de la corruption sont représentés à 53% contre 47% de ceux qui n'étaient pas corrompus. Leur analyse multivariée signale que, *ceteris paribus*, les mariés ont une probabilité élevée d'accepter d'être corrompus que les non-mariés. Le bas salaire, l'insatisfaction des besoins fondamentaux et la province d'origine constituent des variables explicatives de la corruption chez les magistrats kinois.

En des termes différents, il existerait, d'après l'étude de Nakamwambila Kiadiamuyika et Kabanga Kazadi, une corrélation entre corruption et les variables suivantes en RDC : l'impunité, le manque d'éthique, le niveau de salaire, l'état matrimonial<sup>14</sup>, la pauvreté et l'origine géographique.

On peut également avancer une autre piste explicative : la thèse de Gatti, Paternostro et Rigolini (2003) et Bissessar (2009) d'auto-alimentation de la corruption<sup>15</sup>, expliquant ainsi la persistance de la corruption. Cette auto-alimentation se concrétise notamment par le fait que les personnes vivant dans les régions où l'opposition à la corruption est faible ont tendance à être plus larges face aux pratiques corruptives. Ce résultat peut s'expliquer par la banalisation de la pratique ou au faible coût d'initiation à la pratique corruptive, par exemple.

En RDC, tous les éléments nécessaires à cette persistance sont réunis, et voire bien plus. En effet, la densité démographique ainsi que l'urbanisation (mesurée par le ratio de la population urbaine sur la population totale<sup>16</sup>) sont chacune fortement associées à la corruption : le coefficient de Bravais Pearson est de 0,712, avec un niveau de confiance de 90% entre la corruption et l'urbanisation et il est de 0,751, au seuil de signification de 1% entre la densité

---

<sup>14</sup> Les mariés ont généralement à leur charge une femme ou un mari et des enfants. De ce fait, dans un pays où le prix dans le marché du travail ne s'avère pas suffisant, les personnes mariées sont donc plus exposées et donc sollicitées facilement.

<sup>15</sup> Cette piste va au-delà cependant de la seule petite corruption.

<sup>16</sup> Les données sur la densité démographique et l'urbanisation sont tirées de World Development Indicators. Et la série sur la corruption provient de la base des données de l'International Country Risk Guide. Ces corrélations restent robustes, même après contrôle d'autres variables dans le cadre d'une corrélation partielle. Je remercie Roland K. Kpador pour m'avoir fourni gracieusement la série sur la corruption.

démographique et la corruption. Plus simplement, les zones urbaines concentrent plus de personnes et donc mettent plus de personnes en contact. Dans un tel contexte, il est facile que l'on soit soit en face des pratiques corruptives soit initié. Il est logique d'en déduire que forte densité démographique ne peut que permettre une forte progression de la pratique, surtout que la pratique de la grande corruption est courante, justifiant notamment une forte impunité.

Une illustration : Kinshasa, ville la plus urbaine de la République démocratique du Congo, est aussi la ville où il y a les plus grandes universités du pays. C'est dans cette ville que se sont développés les pratiques de « NST » (Notes Sexuelles Transmissibles). Certains non urbains venus étudiés aux Universités de la ville ont été « obligés » à faire avec ces pratiques. Bongo-Pasi Moke Sangol et Tsakala Munikengi (2004, p. 106) sont plus clairs à propos : « ...Le sexe se troque aussi parfois contre des points. Ce phénomène de déviance, qui n'est pas uniquement congolais, est excessivement courant à Kinshasa. (...) Les discours tenus par des étudiants sur leur réussite personnelle témoignent du fait que l'opportunisme qui sous-tend cette attitude pernicieuse répand.» Cette pratique se banalise, avec un coût d'initiation quasi-nul et sans que les mesures contraignantes ne s'y opposent.

#### **4.2.2 Corruption discrète**

La corruption discrète est un concept récemment forgé par la Banque mondiale. Ce type de corruption renvoie aux « plusieurs types d'abus observés parmi les prestataires de première ligne (enseignants, médecins, inspecteurs et autres représentants de l'État) qui ne donnent pas lieu à des échanges monétaires. Ces agissements incluent aussi bien des écarts de comportement potentiellement observables, comme l'absentéisme, que des comportements moins visibles, tels qu'une assiduité inférieure au niveau escompté ou le contournement délibéré de règlements à des fins personnelles. Selon des conclusions récentes, par exemple, les instituteurs de certains pays africains sont absents de leur lieu de travail de 15 à 25 % du temps (absentéisme) ; de surcroît, une grande partie de ceux qui sont présents à l'école n'enseigne pas (manque d'assiduité au travail). L'écart entre le comportement des prestataires de première ligne et le comportement qui est attendu d'eux élargit la notion de corruption. » (Banque mondiale, 2010, p. xi).

**Ainsi, cette forme de corruption est comparée à la partie de l'iceberg enfoui dans la mer, alors que la grande corruption et la petite corruption constitueraient la partie visible de l'iceberg.** Selon la Banque mondiale (2010, p. xi), cette analogie contient deux messages : « Le premier est que la corruption discrète touche une gamme beaucoup plus large de

transactions, qui affectent directement un grand nombre de bénéficiaires de services. La corruption discrète est présente, par exemple, dans une grande partie des relations entre les prestataires de services de santé et les patients ou entre les enseignants et les élèves. Deuxièmement, la corruption discrète a très souvent des conséquences profondes et durables sur les ménages, les exploitations agricoles et les entreprises. » En sus, cette corruption discrète ne donne pas forcément lieu à des transactions monétaires, ce qui la différencie encore des autres types de corruption évoqués jusque là.

Toutefois, l'identification de la corruption discrète n'est pas sans difficulté. Il faut donc beaucoup de créativité pour capter des informations susceptibles d'établir les faits de la corruption discrète. Celle-ci se manifeste de façon différente selon le type de prestation de services. Elle se concentre notamment sur les secteurs d'éducation, de santé et d'agriculture.

Le faible niveau d'assiduité des enseignants résultant de l'absentéisme et du manque d'efforts sur le lieu de travail est peut-être la forme la plus importante de corruption discrète dans l'éducation (Banque mondiale, 2010). A notre connaissance, il n'existe aucune statistique nationale allant dans le sens de saisir la corruption discrète dans le secteur éducatif congolais<sup>17</sup>. Néanmoins, parce qu'évoluant dans ce secteur, nous pouvons affirmer que le taux d'absentéisme et le manque d'assiduité sont le lot de ce secteur tant au niveau primaire qu'au niveau universitaire, en passant par le secondaire. Au-delà de notre observation, on peut s'en convaincre lorsqu'on sait que dans ce secteur les enseignants passent des mois entiers sans toucher à leur salaire. Pour compenser, les professeurs d'université cumulent des fonctions à l'extérieur de leur alma-mater (les extra-muros). Dans un tel cas de figure, il est possible de déduire un manque d'effort pour rester compétitif (et donc dispenser un enseignement de qualité) et une irrégularité au sein de l'Université dans le chef de beaucoup.

Les propos ci-après recueillis par De Herdt, Bakafwa Tshipamba et Kutshila Musase (2008), dans le cadre des études primaires et secondaires, traduisent très bien nos propos :

« Je n'ai pas le temps de faire ces préparations parce que je dois aller vendre mes cigarettes au marché. Nasala nini ? si je ne fais pas ça c'est le k.o. » Propos de l'enseignant M. à la directrice pendant l'inspection de travail en classe.

---

<sup>17</sup> Bongo-Pasi Moke Sangol et Tsakala Munikengi (2004) et De Herdt, Bakafwa Tshipamba et Kutshila Musase (2008) présentent un profil très intéressant des dysfonctionnements du secteur éducatif congolais. On y trouve toutes les formes de corruption dans ce secteur.

« Depuis que j'ai commencé mon stage, je me supporte en transport. L'enseignant qui me suit est toujours absent alors que c'est lui qui est payé. Nous, nous travaillons gratuitement sans rien avoir, c'est une façon de nous exploiter. » Mademoiselle Ives, stagiaire en 3<sup>ème</sup> année primaire.

Papa K., père de l'élève N. fustige ce comportement en ces termes :

« J'ai constaté que mon fils me demande beaucoup d'argent, en dehors du minerval, quand je lui demande il me dit qu'il va donner à son maître comme contribution à son repas de 10h. Je ne sais pas ce que cela signifie ! En plus, mon fils n'est pas fort en mathématique ni en français non plus, pourtant, à la fin de l'année il sort toujours 2<sup>ème</sup> de la classe ! Je ne suis pas convaincu de la formation qu'on donne à cette école. L'année prochaine, je changerai l'école pour mon enfant. »

Dans le secteur de santé, la corruption discrète se traduit entre autres par le manque d'efforts (i.e. très faibles activités de diagnostic) et/ou de compétence de la part des prestataires, l'absentéisme, la déperdition des ressources (vol de médicaments, expiration des médicaments, etc.), le manque de matériel de diagnostic et la faiblesse de la réglementation des médicaments. Sur ce dernier élément, la RDC s'illustre avec brio, comme l'atteste le rapport du Ministère de Santé.

Parmi les naissances survenues au cours des cinq dernières années, dans l'ensemble, on note que plus d'une femme sur dix (12 %) n'a effectué aucune consultation prénatale. Les femmes les plus instruites ont accouché dans le secteur privé (67,1%) et 31,7 seulement l'ont fait dans le secteur public. Celles qui sont sans instruction sont essentiellement parties dans le secteur public (45,5%) et seulement 9,1% parmi elles ont été dans le privé. Alors que les plus instruites connaissent toutes, presque, le poids de la naissance de l'enfant<sup>18</sup>, seulement 49,5% de celles, sans instruction, qui étaient au public connaissent les poids à la naissance de leurs bébés. 66,9% de femmes instruites ont été suivies par les médecins, alors que 43,3% de femmes sans instruites ont été suivies par des infirmières pour des soins prénatals.

Ce tableau dénote très probablement un symptôme de la corruption discrète dans ce sens qu'en face d'un système public défaillant parce qu'il n'y a pas un suivi efficace ou

---

<sup>18</sup> Le poids de l'enfant peut servir d'indicateur soit de la disponibilité des équipements soit de la compétence ou diagnostic du médecin. Il est facile de déduire que dans les institutions sans équipement, il est difficile de connaître le poids du nouveau né. Comme on peut aussi penser que si l'on ne communique pas le poids de l'enfant à sa mère, c'est peut-être parce que les « médecins » n'ont pas la compétence ou ne prélèvent guère tous les éléments nécessaires au diagnostic post-natal.

d'équipements adéquats, une opinion de plus en plus négative des systèmes de prestation de services se consolide. Ce qui incite à recourir moins souvent aux services de santé et à utiliser d'autres alternatives. Conséquence : il y a une baisse de demande de services publics. Ceci explique, en partie du moins, potentiellement mieux l'engouement vers le privé des femmes instruites (67,1%).

Toujours dans la liste d'éléments probants d'une corruption discrète dans ce secteur, les prestataires de service de santé consacrent le reste de leur temps à un deuxième emploi (un troisième, un quatrième, ainsi de suite) relevant généralement des services privés de santé ou d'autres activités souvent sans relation avec l'activité principale des intéressés. Ce qui peut expliquer le manque d'assiduité ou de présence. Et parce que la corruption discrète modifie l'opinion que les personnes ont de l'efficacité des traitements dispensés dans les établissements publics, cette opinion accentue la faible utilisation des services au profit de traitements traditionnels. C'est ainsi que ces dernières années l'offre de la phytothérapie ou de la médecine traditionnelle (avec tous les charlatans autour) ont fortement augmenté.

Au niveau de l'agriculture, la corruption discrète est manifeste dès lors que la réglementation sur les intrants agricoles est faible. Selon le même document de la Banque mondiale cité ci-haut, il est probable que le manque de résultats obtenus avec l'utilisation d'engrais de faible qualité dissuade les agriculteurs de recourir aux engrais en général. Cette faible qualité est due entre autres à la réglementation défailante. Il est fort pertinent de considérer que cette forme de corruption discrète sévit en RDC étant donné la faiblesse de la réglementation de ce secteur, l'informalité et le manque de transparence dans ce secteur (Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage/RDC, 2009).

## **5. Conclusion**

Cet article a souligné la spécificité de la corruption en République démocratique du Congo. On y trouve toutes les formes de la corruption et de manière profondément ancrée dans la société. La corruption dans ce pays est, somme toute, systémique. Les institutions formelles comme informelles du pays s'alignent de telle sorte que cette corruption se pérennise. Ainsi, on assiste à son auto-alimentation.

Parce que profonde et décentralisée, la corruption en RDC devrait inquiéter, car son coût social est sans conteste très important comme l'ont démontré récemment certaines études (Kodila Tedika, 2012 ; Batamba Balembu, 2007).

## Références

AGENCE FRANCE PRESSE (2007), DR Congo: Le Ministre de l'Environnement annule 21 titres d'exploitation illégaux (page consultée 5 avril 2007).

BANQUE MONDIALE (2010), *Indicateurs du développement en Afrique 2010. Silencieuse et fatale, la corruption discrète entrave les efforts de développement de l'Afrique*, Washington, DC.

BANQUE MONDIALE (2012), *World Development Indicators*, Disponible: [http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&DisplayAggregation=N&SdmxSupported=Y&CNO=2&SET\\_BRANDING=YES](http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&DisplayAggregation=N&SdmxSupported=Y&CNO=2&SET_BRANDING=YES)

BATAMBA BALEMBU A. (2007), "Interaction entre corruption et pauvreté en République démocratique du Congo. Cas des Conducteurs des taxis et taxis-bus, et des Agents des Régies financières", ODHS Rapport de recherche N°1.

BISSESSAR N. (2009), "Does Corruption Persist In Sub-Saharan Africa?", *International Advances in Economic Research*, 15(3), pp. 336-350.

BLUNDO G. (2001), "« Dessus-de-table ». La corruption quotidienne dans la passation des marchés publics locaux au Sénégal", *Revue Politique africaine*, 83, pp.79-97.

BLUNDO G. et OLIVIER de SARDAN J.-P. (2001b), "La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest", *Revue Politique Africaine*, 83, pp. 8-37.

BLUNDO G. et OLIVIER de SARDAN, J.-P. (2001a), "Sémiologie populaire de la corruption", *Revue Politique Africaine*, 83, pp. 98-114.

BONGO-PASI MOKE SANGOL W. et TSAKALA MUNIKENGI, T. (2004), "Réinventer l'Université ou le paradoxe du diplôme à l'Université de Kinshasa", in Trefon, T. (sous dir.), *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat*, Cahiers Africains – Afrika Studies, n°61-62 (série 2003), pp.99-118.

CHENE M. (2010), "Panorama de la corruption et de la lutte anti-corruption en République démocratique du Congo (RDC)", *U4 Expert Answer No 257*.

De HERDT T., BAKAFWA TSHIMPAMBA R. et KUTSHILA MUSASA R. (2008), "Au-delà de la corruption à Kinshasa : l'éducation comme marchandise", *Afrique et Développement*, n°26, pp.38-53.

ESTARLY, W. (2006), *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?*, Ed. Organisation, Paris.

FONDATION IBRAHIM, Base des données. <http://www.moibrahimfoundation.org/fr/section/the-ibrahim-index> (page consultée le 11 octobre 2011)

GATTI R., PATERNOSTRO, S. et RIGOLINI J. (2003), "Individual Attitudes toward Corruption: Do Social effects Matter?", *Policy Research Working Paper Series 3122*, The World Bank.

GLOBAL WITNESS (2007), Le Secteur minier congolais à la croisée des chemins : le manque de transparence risqué de nuire à l'examen des contrats minier, [http://www.globalwitness.org/sites/default/files/pdfs/mining\\_contract\\_review\\_oct07\\_fr.pdf](http://www.globalwitness.org/sites/default/files/pdfs/mining_contract_review_oct07_fr.pdf) (page consultée le 07 juillet 2007).

GLOBAL WITNESS (2008), Global Integrity report – Republic Democratic of Congo, <http://report.globalintegrity.org/> Global Integrity 2006 and 2008, DRC country report.

GREENPEACE, 2007, Carving up the Congo [en ligne], 11 April. Disponible sur [http://www.greenpeace.org.uk/files/pdfs/forests/carving\\_congo\\_1.pdf](http://www.greenpeace.org.uk/files/pdfs/forests/carving_congo_1.pdf) [consulté le 18 avril 2007].

- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, (2006), Sortir du piège du conflit. Promouvoir la bonne gouvernance au Congo, <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-centrale/rd-congo/114-escaping-the-conflict-trap-ptomoting-goof-governance-in-the-congo.aspx> (page consultée le 09 septembre 2007).
- JACQUEMOT, P. (2010), “La Résistance à la “bonne gouvernance” dans un Etat africain. Réflexions autour du cas congolais (RDC)”, *Revue Tiers-Monde* 204(4), pp. 129-146.
- KODI, M. (2008), “Corruption et gouvernance en République démocratique durant la Transition (2003-2006)”, Institut d’Etudes de Sécurité Monographie No 153.
- KODILA-TEDIKA O (2012), “Corruption en République démocratique du Congo : Tyrannie des nombres”, *Congo-Afrique*, 51(464), 300-306.
- MAKABU Ma NKENDA T., MBA M., MERCERON S. et TORELLI, C. (2007), “Le Secteur informel en milieu urbain en République Démocratique du Congo : Performances, insertion, perspectives. Principaux résultats de la phase 2 de l’enquête 1-2-3 2004-2005”, *DIAL Document de travail* DT No 2007-15.
- MEDARD J.-F. (2006), “Les paradoxes de la corruption institutionnalisée”, *Revue internationale de politique comparée*, 13(4), pp.697-710
- MINISTERE DE L’AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE/RDC (2009), *Etude du secteur agricole. Bilan-Diagnostic et Note d’orientation*, Rapport préliminaire de TECSULT/GECT.
- MINISTERE DU PLAN et MACRO INTERNATIONAL (2008), *Enquête Démographique et de Santé, République Démocratique du Congo 2007*, Calverton, Maryland, U.S.A. : Ministère du Plan et Macro International.
- NAKAMWAMBILA KIADIAMUYIKA J. et KABANGA KAZADI C. (2007), “Impact de la pauvreté sur la corruption chez les magistrats, les policiers de roulage et les taximen à Kinshasa”, *ODHS Rapport de recherche* N°7.
- OLIVIER de SARDAN J.P. (1996), “L’économie morale de la corruption en Afrique”, *Revue Politique Africaine*, 63, pp. 97-116.
- OMAN C. et ARNDT C. (2010), “La Mesure de la gouvernance”. OCDE Cahier de politique économique N° 39.
- SINDZINGRE A. (1997), “Corruptions africaines : éléments d’analyse comparative avec l’Asie de l’Est”, *Revue Internationale de Politique Comparée*, 4(2), pp. 377-412
- SMITH J.D. (2001), “Kinship and Corruption in Contemporary Nigeria”, *Ethnos*, 66(3), pp. 3 44-364.
- SMITH J.D. (2007), “Corruption culture politique et démocratie au Nigéria”, *Revue Politique africaine*, 106, pp.28-45.
- SMITH J.D. (2010), “Corruption, NGOs, and Development in Nigeria”, *Third World Quarterly*, 31(2), pp. 243–258.
- TIDJANI ALOU M. (2001), “La justice au plus offrant. Les infortunés du système judiciaire en Afrique de l’Ouest (autour du cas de Niger)”, *Revue politique africaine*, 83, pp. 59-78.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2010). Classement annuel. <http://www.transparency.org/cpi2010/results> (page consultée le 16 novembre 2012).
- TREFON, T. (2011), “Gouvernance forestière au Congo” : le règne de la corruption, *U4 Brier* No 17, Décembre.

UNITED NATIONS (2001a). *Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo*. New York: United Nations.

UNITED NATIONS (2001b). *Addendum to the Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth*. New York: United Nations.

UNITED NATIONS (2002). *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo*. New York: United Nations.

UNITED NATIONS (2003). *Final Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo*. New York: United Nations